



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Chapitre 2: L'évolution interne du secteur agricole

Monsieur Georges Severac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Severac Georges. Chapitre 2: L'évolution interne du secteur agricole. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 33-44;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2034>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1969\\_num\\_79\\_1\\_2034](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2034)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Chapitre 2

# L'ÉVOLUTION INTERNE DU SECTEUR AGRICOLE

par Georges SEVERAC \*

Les deux décennies qui viennent de s'écouler ont notablement transformé les données du « Problème Agricole Français » pour reprendre le titre de l'ouvrage connu de René Dumont paru en 1946.

Les changements portent aussi bien sur les conditions du fonctionnement des exploitations que sur la manière dont les agriculteurs essaient de concevoir leur rôle dans l'ensemble de l'économie. Les développements ci-dessous ne prétendent pas rendre compte de tout ce qui s'est passé de significatif au cours de cette période. Ils comportent inévitable-

ment une part de simplification et de partialité doctrinales. Ces deux décennies correspondent exactement à la durée pendant laquelle l'auteur a reçu une formation et exercé des responsabilités d'agronome et d'économiste rural, après vingt ans d'enfance et d'adolescence en milieu paysan. Le lecteur comprendra qu'il ne puisse traiter avec un total détachement le sujet et qu'il soit aussi porté aux ellipses, qu'impose la disproportion entre les dimensions de l'exposé et ce dont il essaie de rendre compte.

## LA TRANSFORMATION DES CONDITIONS DE PRODUCTION

La période qui vient de s'écouler n'est évidemment pas un commencement. La plupart de ses caractéristiques ne sont qu'une accélération de tendances déjà nettement perceptibles au 19<sup>me</sup> siècle et parfois bien avant. Il semble pourtant que le recours massif à des moyens de production achetés est le trait principal qui distingue l'évolution de ces deux décennies comparées à celles qui l'ont précédées. Il est superflu ici de décrire dans le détail en quoi consiste ce phénomène et comment il est relié au progrès des techniques de production agricole. Il est dit ailleurs dans ce livre pourquoi ce phénomène doit être replacé dans l'évolution économique globale de notre pays (1). Attachons-nous plutôt à analyser le point de vue de ceux qui ont eu recours à cet achat massif, les agriculteurs, mettant l'accent sur le changement des contraintes de gestion qui en est le corollaire.

### Une intégration économique désirée

En schématisant largement, tant que les agriculteurs n'ont pas acheté à des producteurs non agricoles les moyens de produire plus efficacement, il pouvait leur sembler qu'ils étaient les seuls vrais producteurs du pays (2). Leur intégration dans les

mécanismes de l'économie d'échange était assez passive, voire même, pour beaucoup, contrainte. Fermages et métayages, impôts fonciers, droits de succession, voilà à quoi, pour l'essentiel, se résumait ce que l'agriculteur devait payer à la Société pour produire selon les normes techniques en cours, et ce paiement apparaissait à beaucoup d'entre eux comme une spoliation pure et simple du fruit de leur travail. Dans une telle situation, la notion de plus-value marxiste pouvait paraître claire aux agriculteurs, et ce n'est certes pas les bases de l'analyse économique de Marx qui les choquaient le plus dans le marxisme mais l'aboutissement dialectique de la théorie, à savoir l'appropriation collective des moyens de production, alors que, dans le système juridique et technique où ils vivaient, c'est au contraire le renforcement de la propriété privée du travailleur sur son outil essentiel de travail, la terre, qui était la meilleure défense contre les prélèvements parasites de plus-value.

L'accès, comme consommateur, au marché des produits industriels n'avait pas changé profondément cette conviction. Certes, cela leur avait fait prendre conscience de ce qu'il existait des biens autres que ce qu'ils produisaient, mais le décalage considérable sur le prix de leurs propres produits, entre ce qu'ils percevaient comme producteurs et ce qu'ils payaient comme acheteurs, ne pouvait que les renforcer dans leur certitude qu'ils n'avaient rien à attendre de bon de la Société non agricole, dispendieuse, paresseuse et frivole. Mise à part une minorité d'entrepreneurs conscients, la presque tota-

\* Maître de conférences à l'Institut National Agronomique.

(1) Voir en particulier l'article du professeur Louis Malassis.

(2) Voir à propos de cette thèse, Henri Romon, membre de l'Académie d'Agriculture, et ses interventions dans les comptes rendus de cette assemblée.

lité des agriculteurs ne voyait d'activité économique légitime que celle qui, par un travail conforme à une éthique professionnelle traditionnelle, mettait en valeur un bien personnel ou loué, la consommation elle-même n'étant pas tout à fait morale lorsqu'elle portait sur des biens qui ne venaient pas très directement de ce travail.

C'est, bien entendu, de l'immoralité des jeunes, tant sur le plan du travail que sur celui de la consommation qu'allait naître l'évolution dissolvante... Mais cette immoralité, dans notre pays, a d'abord consisté à fuir la condition paysanne plus qu'à chercher à la transformer. Mises à part quelques régions, en effet (Nord, Bassin Parisien, Bas-Languedoc, zones maraîchères) l'arrêt de l'intensification à base de travail humain (de 1850 à 1900 selon les endroits) n'a guère été, jusqu'en 1939, relayé par une intensification à base de capital : la politique économique française, avec le protectionnisme, la saignée de la Grande Guerre, la baisse de natalité, l'expansion coloniale ne réclamait nullement une telle intensification. Seuls quelques « capitalistes » ou apprentis capitalistes clairvoyants pouvaient penser le contraire. Pour le reste, on s'accordait sur des lamentations concernant l'exode rural, l'extension des friches et la disparition des vertus paysannes.

Le changement profond lié à la dernière guerre est la remise en cause de l'éthique paysanne du point de vue même des paysans et le fait que cette remise en cause a coïncidé (mais ce n'est sans doute pas un hasard) avec un changement de la politique économique du pays.

La relative aisance financière qui faisait suite à l'occupation et à la guerre, et plus encore l'inflation, ont revalorisé les comportements de consommation et accentué l'entrée dans l'économie d'échange des ménages agricoles. L'appel à la production faisant suite à une certaine réhabilitation sociale du secteur agricole a donné le goût d'accroître l'efficacité technique fut-ce au prix d'achats en moyens de production. Ce n'est pas que l'immoralité des nouveaux comportements ait cessé d'emblée d'être dénoncée par une forte fraction des agriculteurs. Mais cette dénonciation a faibli au fur et à mesure que croissait l'efficacité technique des nouvelles méthodes de production, pour disparaître presque totalement en tant que protestation organisée vers les années 55-60, à des dates variables selon les régions. Elle laissera alors place à des protestations dont les bases éthiques seront différentes, avec abandon presque total de l'idéal d'autarcie, remplacé par un idéal de solidarité égalitaire avec l'ensemble des secteurs de production, non sans que certains « transferts » aient eu lieu d'un idéal à l'autre dont nous aurons à reparler.

Il faut bien constater que cet appel massif à des moyens de productions achetés marquée, à la fois,

un changement d'attitude assez profond des agriculteurs et que, cependant, il a été beaucoup moins favorisé, voire même imposé ou suggéré aux agriculteurs par la société dominante, qu'on ne l'a dit. Il nous semble qu'on saisit très mal ce qui détermine le comportement des agriculteurs si on ne perçoit pas que, pour la très grande majorité d'entre eux, plus que l'insuffisance directe de niveau de vie ou l'injustice des situations juridiques et sociales, c'est l'insuffisance des moyens vis-à-vis du milieu naturel qui est la frustration principale, que les autres ne font qu'accentuer.

Et c'est elle qui conduit à faire du milieu aménagé le suprême bien, et du travail de mise en valeur l'acte moral par excellence.

Aussi bien, ce n'est pas le refus d'utiliser les moyens d'action disponibles qui explique que les agriculteurs aient attendu si longtemps pour faire appel à des achats en moyens de production d'origine non agricole, mais la prudence dictée par l'expérience historique et les constatations économiques : comment se convaincre de l'intérêt de tels achats tant que restait si lourdement sous-estimée la complexité de l'interaction entre l'agriculteur et sa terre et que se faisaient si inégalement payer l'acte de travail agricole et l'acte de la société dominante mettant en jeu des facultés personnelles analogues ? On ne peut guère reprocher aux agriculteurs de ne pas avoir perçu le pouvoir propre de l'organisation sociale et de la réflexion abstraite qui caractérisaient la Société Industrielle alors que c'est d'une manière quasi-physiologique qu'ils étaient obligés de concevoir leur activité de producteurs.

Je me rappelle le scandale que j'éprouvais en 1948, lorsque j'ai entendu à l'Agro mon premier cours de Machinisme agricole débiter par ces mots : « le Machinisme agricole est un mal nécessaire ». Pour moi qui croyais ressentir encore les douleurs lombaires et la brûlure des ampoules gagnées à travailler dans la ferme paternelle, dix ans d'expérience et de réflexions supplémentaires ne furent pas de trop pour découvrir ce que mon vieux professeur avait exprimé de vérité. Le seul problème que me paraissait alors poser l'introduction du machinisme en agriculture, c'était de l'accélérer par tous les moyens matériels possibles.

Et rien ne m'irritait davantage que de voir mettre, dans les cours que je suivais, l'accent sur ce que l'agriculteur pouvait faire avec les moyens du bord pour accroître sa productivité, car le vrai problème se trouvait, me semblait-il, tout à fait ailleurs : comment soulager la peine physique des travailleurs agricoles et leur restituer la liberté d'esprit que leur confisquait un travail poussé à la limite des ressources de l'organisme ? Ce faisant, je n'étais certes pas un témoin représentatif de l'ensemble des agriculteurs. Je sous-estimais, et pour cause, le sentiment de liberté et d'indépendance qu'éprouvait le

chef de famille agricole maître de sa terre, et celui du vieux travailleur fier d'avoir surmonté sa peine et d'y trouver la raison d'être de sa vie. Mais je représentais assez bien les jeunes fils d'agriculteurs de ma génération, refusant l'esclavage physique et moral de l'homme de peine, mais tout aussi sensible que ses parents au fait que la nature n'était pas généreuse et qu'il fallait la contraindre à le devenir. Pour ce faire, j'avais confiance dans le progrès technique et pas dans la société qui l'élaborait. Cette attitude peut me paraître puérile aujourd'hui que je sais un peu moins mal d'où naît le progrès technique. Je ne suis pas sûr que d'autres jeunes, en ce moment même, ne l'adoptent pas, avec des motivations analogues, la même volonté d'oublier les nécessités passées et le même appétit des possibilités nouvelles.

Si ma génération a ainsi vigoureusement rejeté l'héritage de la résignation paysanne, c'est sans doute parce qu'elle a pu plus facilement le faire que les précédentes et je ne m'attarderai pas sur les diverses raisons d'économie globale et d'évolution technique qui expliquent pourquoi elle a eu plus de facilité à le faire. Mais c'est aussi parce qu'elle l'a profondément voulu et voulu en sachant ce qu'elle voulait. Elle l'a voulu parce que désormais elle savait que la peine physique des hommes n'était pas une fatalité naturelle. Elle l'a voulu parce qu'après trois générations d'enseignement primaire obligatoire à la campagne, cinquante ans après les pays Scandinaves, la communication sociale ne lui apparaissait pas comme un luxe réservé à quelques élus (première génération) ou encore le simple moyen d'apprendre le respect de l'instruction et de la société (deuxième génération), mais un droit inaliénable à l'épanouissement personnel. Elle l'a voulu enfin, parce qu'elle avait le sentiment, ce faisant, non de trahir celles qui l'avaient précédée, mais de donner un sens au progrès économique, pour lequel la paysannerie a tant payé, en retournant les armes de la Société Industrielle contre la nature et en soulageant d'autant la contrainte que cette Société exerçait sur les agriculteurs.

Notre naïveté a été de longue date dénoncée par nos anciens. Et nous-mêmes sentions quels risques nous prenions à faire appel à des armes qui n'étaient pas tout à fait les nôtres, dans une règle du jeu qui n'était pas non plus tout à fait la nôtre. Le pari a consisté, à la fois, à espérer que les nouveaux problèmes se résoudraient en leur temps, et à croire que cette société que nous craignons et envions à la fois était moins hostile qu'inconsciente et que sa conscience pouvait être réveillée si nous savions poser nos problèmes dans son propre langage. Je ne dirai pas vingt ans après que le pari a été gagné. Mais s'il devait être perdu, ce ne serait pas du fait du défaitisme de la génération des agriculteurs qui

a aujourd'hui 40 ans, ni de l'insuffisance de leurs efforts. Ce serait parce que la Société française a renoncé beaucoup plus lentement que nous ne l'espérions aux mythologies du passé, et beaucoup plus vigoureusement que nous ne le pensions ressenti de nouveaux appétits.

### Les problèmes de travail

La peine physique a changé de nature ; elle n'a pas disparu, loin de là. A la fatigue physique s'adjoint une fatigue nerveuse croissante, même au niveau du travail non spécialisé. Rien sans doute n'irrite davantage les agriculteurs que d'entendre parler de chômage caché en agriculture et de surpopulation agricole. C'est qu'entre le langage économique et l'expérience vécue de chacun, il y a un détour qu'il faut savoir faire à travers la formalisation théorique...

Il est pourtant devenu vrai que le surmenage physique est plus rare. La situation est certes très variable, depuis l'exploitant qui sur ses vingt hectares recherche fièvreusement des emplois plus productifs pour ses enfants ou se laisse vivre parce qu'il n'a plus de successeur et plus d'ambition économique, jusqu'au salarié de la grande ferme qui recherche les heures supplémentaires pour faire face à une dépense de consommation encore rudimentaire, en passant par l'exploitant âgé que ses aides familiaux ont abandonné mais doit faire face aux dettes qu'il a contractées dans l'espoir de les retenir...

Il reste que la durée du travail, encore plus longue qu'en ville, se rapproche des normes légales ; la retraite des travailleurs âgés devient la règle, le travail des femmes dans l'exploitation a fortement diminué, souvent disparu, et celui des adolescents se fait rare, moins qu'on ne le pense pourtant.

Les congés annuels, les voyages restent beaucoup moins répandus qu'en ville. Du moins tendent-ils à paraître normaux et ne sont plus des exceptions remarquables.

Surtout, un changement essentiel est apparu : il n'est plus question de considérer le travail comme totalement subordonné aux besoins économiques de l'exploitation ; on cherche au contraire à considérer que certaines limitations du travail doivent être posées d'emblée, quitte à leur subordonner l'orientation économique de l'exploitation. La mécanisation, par exemple, ne se fait pas seulement parce qu'elle est « rentable », mais d'abord et surtout pour supprimer le travail manuel désormais considéré comme trop pénible ou trop humiliant. De même n'hésite-t-on plus à subordonner les exigences du matériel vivant à des conditions de confort et d'horaire du travail, et si les solutions sont loin d'être partout mises au point, du moins les recherche-t-on activement.

Des nuisances physiologiques nouvelles sont apparues : danger d'intoxication chimique ; trépidations et vibrations ; poussières liées à l'emploi des machines. Une pathologie nouvelle se développe ainsi, tandis que régressent les ossifications trop précoces et les déformations du squelette liées à l'excès d'effort physique. Mais alors que les décennies précédentes se bornaient à chanter les louanges de l'air pur et de l'exercice en pleine nature, la prophylaxie des nouveaux accidents est assez sérieusement abordée au niveau de la recherche et du conseil, sinon encore très scrupuleusement mise en œuvre. La taille des jeunes agriculteurs est moins systématiquement inférieure à la taille des jeunes citadins. Après des machines visiblement conçues comme si le paysan ou l'ouvrier agricole était d'une rusticité à toute épreuve, insensible au froid, à la chaleur, à la poussière, au bruit, aux chocs et aux trépidations, les constructeurs commencent à tenir compte de ce qu'il apprécie le confort de l'automobile et qu'il fait des comparaisons...

Ce travail, un peu plus confortable, moins long, mieux réglé, au bénéfice de la vie familiale et sociale, est devenu d'une efficacité physique rapidement accrue, faisant du même coup passer au second plan le problème de la durée proprement dite des opérations culturales pour laisser la place à des problèmes de planification de l'emploi et d'organisation des chantiers. C'en est fini de l'exploitant qui pouvait avoir bonne conscience à partir du moment où lui et sa main-d'œuvre n'étaient pas restés inoccupés. L'efficacité globale du travail n'est plus une simple question d'application professionnelle du travailleur et de durée du travail. Il s'en faut même de beaucoup désormais qu'elle puisse se mesurer en y ajoutant seulement la nature de la machine utilisée.

Il faut non seulement tenir compte de tout ce qui tient à l'entretien de la machine et à la préparation des chantiers, à l'organisation des déplacements entre chantiers, à la topographie générale et parcellaire, à la rapidité des dépannages, mais aussi à l'importance stratégique de ce travail pour le déroulement de l'ensemble du processus de production. Certes, le travail agricole a dû toujours tenir compte des phases biologiques et des contingences saisonnières. Mais, faute de moyens, il fallait en rester le plus souvent à un interventionnisme assez sommaire, le « pouvoir-tampon » de la nature et les capacités de résignation paysanne faisant le reste. Avec des moyens accrus et des méthodes d'intervention plus raffinées, sur des individus vivants de plus en plus éloignés de conditions de vie spontanées, non seulement ce semi-fatalisme peut être évité, mais il doit l'être : l'erreur technique est de plus en plus onéreuse, et son coût peut de moins en moins être couvert par un repli autarcique. Et il faut concilier cette exigence avec un travail de moins en moins facile à soumettre à l'imprévu. La tendance au suré-

quipement en est la conséquence fréquente mais coûteuse elle aussi. Quels que soient cependant les progrès de la rationalisation et de la planification de l'emploi du travail, la souplesse de leur organisation, il est normal que cette tendance progresse, au fur et à mesure que les rapports entre coûts d'opportunité marginaux du travail et coûts des équipements s'élèvent au profit des premiers.

La hausse du coût d'opportunité marginal du travail est probablement l'un des phénomènes les plus importants, et aussi, sans doute, le plus heureux de ceux qui marquent la transformation économique des exploitations agricoles. Elle a été niée aussi bien par ceux qui croient que le problème essentiel de l'agriculture française est d'assurer le plein emploi d'une main-d'œuvre pléthorique dans le cadre d'exploitations trop petites et dans une ambiance de surproduction que par ceux qui voient la main-d'œuvre agricole misérablement chassée des exploitations et réduite au chômage par la mécanisation. Dans les deux cas, c'est confondre une analyse économique théorique, conduite en termes globaux et une interprétation de la situation telle qu'elle se présente aux exploitants. On peut certes citer tel ou tel exemple précis à l'appui de l'une ou l'autre thèse. Il y a eu, incontestablement des cas d'agriculteurs s'orientant vers des spéculations assurant une très faible rémunération du travail supplémentaire, faute d'emploi productif dans le cadre du système de production antérieur et par suite de la baisse de leurs prix de vente. De même, il est certain que tous les mutants qui ont quitté l'agriculture ne l'ont pas fait de gaieté de cœur, contraints qu'ils y étaient par des licenciements de main-d'œuvre salariée ou la réduction des revenus de leur exploitation ou de l'exploitation paternelle à la suite d'investissements impossibles à rentabiliser sans compression du travail. Jusqu'à ce jour, cependant, on peut affirmer que le chômage proprement agricole n'a pas tenu de place significative en France depuis 1948, et cela pour une raison très simple : les indemnités de chômage ouvrier sont généralement supérieures aux revenus des travailleurs agricoles marginaux... Alors qu'aux Etats-Unis, un nombre de chômeurs global presque égal au total de la population agricole active n'a nullement eu pour conséquence une réduction de la vitesse de l'exode rural ou de la croissance de la productivité du travail agricole, on ne voit guère comment un effectif de chômeurs totaux, négligeable jusqu'en 1965, et encore inférieur au 1/8 de la population agricole active en 1968 aurait pu entraîner une baisse du coût d'opportunité du travail dans l'agriculture française...

Il a pu y avoir quelques baisses temporaires ou localisées. Mais, pour la quasi-totalité des exploitations, la hausse moyenne a été rapide.

Elle a bien entendu pour cause principale l'élévation générale du niveau de vie et les transferts corrélatifs de population agricole active vers les

autres secteurs économiques ou vers la population inactive.

Elle a pour cause plus directe l'accroissement légitime des exigences des travailleurs, tant salariés que familiaux, exigences non seulement quant au niveau de leurs revenus (ou de leur consommation) mais aussi quant à la durée et la pénibilité du travail.

Enfin, last but not least, cet accroissement du coût d'opportunité du travail en agriculture est bien évidemment lié aux progrès de sa productivité agricole, au fait que ce travail met en œuvre un capital de plus en plus considérable avec des techniques rejetant toujours plus loin le plafond des rendements décroissants.

Aussi bien, affirmer qu'il y a 30 ou 50 pour cent de travailleurs agricoles en trop dans l'agriculture française, ce n'est que dire qu'il est possible de gagner, en moyenne, 30 ou 50 % de plus en passant d'une activité agricole à une activité non agricole, et dire que la machine chasse l'homme de l'agriculture, ce n'est que reconnaître que la machine peut se substituer à l'homme, lorsque celui-ci s'en va sans que la production s'en trouve nettement affectée. Et pour l'exploitant, la réalité a une autre coloration : il ne peut plus se permettre de faire comme si le travail qu'il utilise était bon marché, car c'est se condamner, soit à ne pas pouvoir payer ses salariés, soit à ne pas conserver ses aides familiaux.

Bien entendu, le coût d'opportunité du travail agricole reste bas encore dans l'agriculture française, particulièrement dans les régions à faible développement industriel. Et son relèvement dépend sans doute davantage encore qu'autrefois de l'accroissement de l'emploi secondaire et tertiaire et de l'augmentation des indemnités de chômage et des transferts sociaux que de l'action d'amélioration de la productivité que mènent les exploitants. Il est tout de même bon de rappeler que l'immigration de main-d'œuvre étrangère que nous avons connue est bien l'indice, du fait que le travail n'était pas en véritable sous-emploi dans beaucoup d'exploitations françaises par rapport aux normes d'emploi qui sont acceptées dans notre société, alors que ces normes n'ont cessé de se faire plus exigeantes. S'il faut faire la part de l'aide économique et sociale apportée à l'agriculture, dans cette situation, il convient de reconnaître aussi que les exploitants y sont pour quelque chose. Sans l'intensification qu'ils ont réalisée et l'effort de rationalisation de la gestion et de compression des coûts qu'ils ont conduit, non seulement la productivité moyenne du travail agricole et par conséquent son coût d'opportunité marginal aurait été plus faibles, mais encore le niveau global d'emploi du pays, et par conséquent l'attrait exercé sur la main-d'œuvre agricole marginale n'aurait pas été aussi forts.

## Les problèmes de capital

Au cours de ces deux décennies, l'évolution du volume de capital employé par travailleur agricole a été spectaculaire, sous l'effet conjugué de l'accroissement du volume de capital d'exploitation par hectare et de l'accroissement du nombre d'hectares par travailleur. En francs courants, le volume de capital par hectare a probablement triplé et, déduction faite de l'inflation, sans doute presque doublé, sous l'effet conjoint de la hausse des avances aux cultures pour amélioration de la fertilisation, des traitements et des pratiques culturales, de l'accroissement du cheptel mort, lié particulièrement à la motorisation, d'une amélioration des bâtiments et de leur équipement, de la hausse du prix relatif des animaux, de l'accroissement du portefeuille en valeurs diverses, surtout parts des coopératives, et, à un moindre degré, de l'accroissement des stocks en approvisionnements et en récoltes devenues plus abondantes. Comme, dans le même temps, le nombre d'actifs a baissé de plus de 50 %, le volume de capital par travailleur a sans doute quadruplé en francs constants, et a été multiplié par près de six en francs courants, alors que le revenu moyen du travail agricole a sans doute été multiplié par moins de quatre en francs courants, le revenu d'exploitation ayant été multiplié par un peu moins de deux et les salaires du bas de l'échelle agricole multipliés par environ cinq. Ces chiffres d'ailleurs contestables en eux-mêmes, ne suffisent cependant pas à rendre compte de la situation au niveau des exploitations et nous manquons cruellement de données décrivant comment, concrètement, s'est réalisé le financement de la croissance du capital par travailleur. Ces problèmes sont, en effet, conformément à une solide tradition française, jugés quelque peu tabous par les intéressés et, d'autre part, ce n'est que depuis quelques années seulement que les Centres de Gestion s sont préoccupés sérieusement des questions de gestion financière.

Il est sans doute modéré d'évaluer à quelque 100 milliards de nos francs, soit de l'ordre de deux fois la production finale 1967, la valeur globale du capital d'exploitation de l'agriculture française qui a donc dû financer, en vingt ans, un accroissement de capital qui est de l'ordre de 15 % de la valeur de la production cumulée pendant ces vingt ans. Si on adjoint les amortissements, qui tournent autour de 15 % du revenu d'exploitation, ce serait peut-être l'équivalent de 40 % du revenu d'exploitation qui auraient dû être consacrés à l'entretien et à l'accroissement du capital d'exploitation. L'inflation a certes, jusqu'en 1963, fortement contribué à alléger les amortissements et à revaloriser le capital propre de l'exploitant, la hausse particulière du prix des produits animaux aidant. Mais, à l'inverse les chiffres précédents ne sont qu'une moyenne statistique masquant le fait que pour la très grande majorité des

entreprises agricoles qui subsistent encore, la part du revenu agricole consacrée à l'amortissement et à l'amélioration du capital d'exploitation a été très supérieure à l'apparence statistique, puisque le nombre d'exploitations a très fortement diminué. Si l'on prend le cas extrême d'une exploitation à deux travailleurs qui aurait dû intégralement financer son capital sur cinquante hectares loués, en rassemblant les quelque 100.000 francs nécessaires, avec une production finale moyenne de l'ordre de 1.000 francs par hectare au cours de ces vingt dernières années, et même si on estime à seulement la moitié de la valeur de son capital actuel la partie qu'elle a dû prélever sur ses revenus pour le financer, le reste étant dû à la hausse des prix, cela représenterait tout de même un prélèvement effectif de l'ordre de 25 % de la valeur de la production finale, et de 35 à 40 % sur la valeur ajoutée, amortissements non pris en compte. Pour si incertaines que soient les données sur lesquelles on peut s'appuyer, il nous semble que peu de secteurs économiques ont dû consacrer une part aussi élevée de leurs revenus à l'amélioration de leur outil de production. Plus que jamais sans doute se vérifie à l'adage selon lequel le paysan vit pauvre et meurt riche et nous aurons à y revenir à propos du problème foncier.

Il est certes facile de critiquer le gaspillage d'investissements qui serait dû aux trop faibles dimensions et aux mauvais calculs de rentabilité, surtout lorsqu'il paraît déboucher principalement sur la surproduction. Il ne faut cependant pas oublier que la lourdeur des charges de financement par exploitation est due, autant, à la recherche d'un accroissement de la productivité du travail par intensification, aggrandissement de la dimension, réduction de la main-d'œuvre par hectare, qu'à la volonté des agriculteurs de posséder en propre leur équipement ou à leur goût de la mode. Il est toujours possible d'opposer l'efficacité du très gros tracteur de 60 ch sur les champs de 50 hectares au « bricolage » que constitue le travail d'un tracteur de 25 ch sur des parcelles de l'ordre d'un demi-hectare. Mais le tracteur, d'une part, ne constitue qu'une fraction assez faible de la valeur totale du capital d'exploitation, de l'ordre du dixième ; et l'ensemble des machines atteint rarement le quart, alors que le seul cheptel bovin n'est pas loin du tiers et que la valeur moyenne des seules avances aux cultures sous forme de fertilisants approche la moitié du niveau des immobilisations dûes au tracteur. D'autre part, opposer la rentabilité des investissements rationnellement conçus au sein de structures de production adéquates, aux pratiques empiriques des agriculteurs, c'est faire bon marché et du coût de cette rationalisation, et du réalisme des agriculteurs. Sans aucun doute ceux-ci ont-ils mis souvent en priorité le souci de préserver leur indépendance avant celui de la rentabilité de leurs investis-

sements — ce faisant il leur est arrivé de faire un calcul de dupes, et la perte d'indépendance en a été accélérée ; mais sur ce point particulier ils ne se sont pas comportés plus aveuglément que bien d'autres chefs d'entreprises ou d'autres professions. En contre-partie, on pourrait peut-être opposer l'échec financier et économique que fut le développement initial des C.U.M.A., impulsé par le haut à leur développement ultérieur à l'initiative même des producteurs, ainsi que celle de multiples formes de copropriété et d'entr'aide. Nous ne sommes pas convaincus pour notre part, que les investissements en capital d'exploitation auraient pu être nettement plus efficaces ou leur volume réduit et nous trouvons surprenante la rapidité avec laquelle l'opinion publique est passée d'une accusation de routine et d'obscurantisme à l'accusation de gaspillage et d'asservissement aux modes techniques. Il nous semble que les agriculteurs, dans leur majorité, ont investi autant qu'il leur était matériellement possible de le faire sans pour cela couvrir tous les besoins d'investissements qu'aurait supposé le choix des seules innovations techniques dont l'efficacité économique était démontrée. La crainte parfois exprimée selon laquelle un flux financier excessif aurait été ainsi orienté vers un secteur à surproduction, vite devenue chronique, nous paraît résulter de ce type de raisonnement théorique général, qui juste d'un certain point de vue, schématise cependant de manière excessive la réalité économique vécue et guère plus profond que celui qui attribue le chômage à la hausse des salaires, ou encore, évalue l'aide de la collectivité au secteur agricole à partir des masses budgétaires du Ministère de l'Agriculture. Autant affirmer qu'il suffirait à une entreprise de ne plus payer de salaires pour gagner de l'argent... Apprécier à leur juste mesure ce qu'auraient dû être le volume et la nature des investissements en agriculture dans l'ensemble des interactions complexes qui caractérisent le développement économique de notre pays est sans doute une tâche qui dépasse les compétences des planificateurs les plus expérimentés, à moins qu'ils n'aient quelque inconscience. Ce que l'on peut dire, c'est que, dans le cadre des règles économiques qu'a connues l'agriculture des vingt dernières années, il est possible, après coup, de dénoncer certaines erreurs individuelles et, aussi fréquemment, collectives, qu'elles tiennent à une insuffisante analyse du marché, à un jugement erroné sur les aptitudes locales, à une sous-estimation de l'ampleur des évolutions techniques en cours ou encore, plus rarement, un excès d'optimisme à l'égard de certaines nouveautés techniques. Il reste que nous sommes très loin d'un niveau d'équipement par travailleur agricole analogue à celui des U.S.A., de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande ou même de la Suède, et plutôt en-dessous de celui de l'Allemagne.

Le financement sur les ressources propres de l'exploitant, est resté très important sans doute, bien que nous n'ayons guère de mesures pour nous le confirmer. Le financement par les ressources de ce que l'on pourrait appeler une « tribu » d'agriculteurs a sans doute joué également un rôle important entre frères, beaux-frères, cousins, ascendants et descendants. Mais l'ampleur des besoins a crû si vite, que le financement par le crédit bancaire a pris une place rapidement principale, qu'il s'agisse du financement direct par les diverses formes de Crédit Mutuel Agricole, à commencer par le réseau national, par les banques ordinaires, ou du financement indirect par l'intermédiaire de prêts aux vendeurs et acheteurs des agriculteurs.

La gestion financière, au plein sens du terme, qui n'était consciente que chez quelques milliers d'exploitants en 1948, est devenu l'un des principaux soucis de centaines de milliers d'agriculteurs dont l'introduction dans le circuit bancaire a commencé avec l'emprunt pour l'achat du tracteur. La relative homogénéité des conditions de crédit, face à une très grande variation de rentabilité des investissements agricoles conduit à accentuer les avantages des uns et à ralentir le progrès des autres : la rapidité de l'évolution technique rejette toujours largement au-delà du niveau atteint le moment où le taux de rentabilité des nouveaux investissements entre dans la zone des rendements décroissants. Un processus cumulatif de croissance économique des entreprises agricoles se développe à une allure de plus en plus rapide pour la plupart des régions et des productions. Il n'y a guère encore, pour l'instant, que la production laitière qui n'y soit pas entraînée. Pour la majorité des exploitations, les investissements se trouvent dans la zone des rentabilités marginales croissantes et c'est davantage dans la limitation du volume des prêts ou dans le manque d'audace des emprunteurs que se trouve le frein aux investissements que dans la saturation des besoins. Le volume d'endettement relatif tend à entrer en corrélation avec le niveau de prospérité des exploitations. Et les exceptions liées aux fluctuations des prix en aviculture ou sur le marché des fruits et légumes, ou encore à la relative inefficacité des techniques modernisées en matières d'élevage bovin, sont d'autant plus douloureusement ressenties par les victimes.

Quel que soit le relèvement de l'efficacité marginale du capital cependant, deux problèmes graves se posent désormais dans les exploitations agricoles. L'un concerne le relèvement rapide des « seuils de rentabilité », que nous allons rapidement examiner, l'autre le poids croissant des charges foncières que nous verrons plus loin.

La survie économique de l'exploitation agricole ne se résume plus en un problème de compression des dépenses des ménages agricoles, à partir du moment où l'exploitation s'endette. L'endettement

lui-même n'est pas encore une obligation si l'exploitation est en faire-valoir direct et se livre à la polyculture tant que la main-d'œuvre familiale accepte de se résigner à un sort matériel médiocre, sinon misérable, ou encore si la famille a des ressources extérieures, tel que le travail à temps partiel à l'extérieur de l'exploitation. Le premier cas est resté très répandu en France et le second a pris une importance croissante. Si l'on ajoute à cela les possibilités de division du travail entre l'exploitation agricole proprement dite et de multiples formes de coopération annexe ou d'entreprises vendant sous forme divisible à discrétion, les services que rendent divers équipements à seuil de rentabilité élevé, il est parfaitement concevable et il est effectivement observé que peuvent survivre des exploitations agricoles de dimensions très variables. Il n'est même pas exclu, que sur de telles exploitations les heures effectives de travail soient d'une productivité satisfaisante. Encore faut-il que soient réalisées un certain nombre de conditions.

La première est que la main-d'œuvre présente puisse se contenter des ressources qu'elle tire de l'exploitation. Cela signifie ou qu'elle a des exigences modestes, ou qu'elle a d'autres sources de revenus. Si la deuxième hypothèse n'a rien qui aille à l'encontre de l'évolution observée, il n'en est certes pas de même de la première. L'absence de ressources d'origine extérieure, jointe à la nécessité d'accroître le revenu de la main-d'œuvre à partir de l'exploitation est, de beaucoup, la plus importante cause du relèvement des seuils de rentabilité. Moins important, mais allant dans le même sens, est le désir d'améliorer les conditions physiques du travail.

Mais à partir du moment où un niveau de revenu minimal tiré de l'exploitation est exigé, et où l'on se refuse à accepter n'importe quelles conditions de travail, un enchaînement de causes va relever rapidement les dimensions d'exploitations nécessaires et un clivage va se creuser rapidement entre l'exploitation comme activité accessoire ou de repli autarcique et l'exploitation « normale » engagée dans l'économie du marché et employant à plein temps une main-d'œuvre permanente : il faut produire davantage, donc s'endetter, etc... etc... et entrer dans le jeu de la concurrence tant sur le plan des produits achetés que des produits vendus. On peut dire, que pour assurer un revenu jugé acceptable, c'est-à-dire de l'ordre du salaire de l'ouvrier spécialisé de l'industrie, les dimensions minimales d'exploitation agricole à plein temps, avec deux travailleurs, qui étaient de l'ordre de 10 hectares en faire-valoir direct de polyculture-élevage en moyenne, en 1948, sont désormais de l'ordre d'une trentaine d'hectares et il faudrait accroître d'environ 20 à 30 pour cent ces chiffres dans le cas du fermage. Notons à ce dernier propos que les écarts effectifs de dimension moyenne entre faire-valoir direct et fer-

mage sont de l'ordre de 1 à 2, autrement dit que le faire-valoir direct a des capacités de survie supérieures relativement à ce que laisserait penser la seule comparaison de revenus, ce qui peut s'expliquer aussi bien par la plus grande fréquence de ressources extérieures dans le cas de faire-valoir direct que par de plus grandes facilités de financement, à moins que ce ne soient de moindres exigences de revenus liées à un plus grand attachement au cadre de vie dans ce dernier cas.

Mais les exigences de revenu ne sont pas seules en cause : il y a les exigences croissantes de l'investissement. Du coup, selon que l'exploitation se « laisse vivre » ou qu'elle désire préparer l'avenir, les seuils minimaux exigés ne sont pas les mêmes. L'écart était peut-être de 1 à 1,5 en 1948, il est probablement maintenant de 1 à 2 ; c'est-à-dire qu'une soixantaine d'hectares en faire-valoir direct, 90 à 100 en fermage, dans des conditions moyennes de production de polyculture-élevage ne sont plus de trop pour quiconque désire ne pas avoir d'inquiétude pour l'avenir agricole de ses enfants, pourvu qu'ils consentent à travailler manuellement et n'aient pas des goûts excessifs de loisir et de consommation. Bien sûr, ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative : ils sont là pour faire saisir la rapidité des changements.

Est-ce à dire, cependant, qu'à ce niveau, le problème de la dimension devient secondaire comparé à l'habileté technique et à l'efficacité de la gestion ? En fait, cette dimension est encore insuffisante pour l'exploitant qui aspire à être un chef d'entreprise assez libre de ses choix et rester le maître de la majeure partie de son appareil de production. C'est alors vers deux ou trois cents hectares qu'il devra s'orienter, s'il veut posséder toutes ses machines de récolte et son matériel de transport, ses installations de séchage de grain, son atelier de préparation des aliments du bétail ou de réparation de son matériel, etc... Et il devra encore accepter le recours à la coopération ou à l'entreprise privée par un nombre croissant d'activités, telles que déshydratation des fourrages, dépannage, etc..., à moins qu'il n'opte vers des systèmes de production très intensifs. De telle sorte que les trois-quarts des exploitations n'ont d'avenir que limité à l'entretien de leurs titulaires jusqu'à leur retraite ou comme cadre d'activités d'appoint, et que l'écrasante majorité du reste doit renoncer à posséder en propre la totalité de l'équipement utile à son activité de production. Et cela parce qu'il n'est de toutes manières pas question que l'accroissement des superficies mises à leur disposition puisse les dispenser d'un effort d'intensification de la production à base de capital.

### **Les problèmes fonciers**

Jusque vers 1959, l'agriculture française est restée sur l'impression d'une dévalorisation relative de la terre. Pourtant, dès 1940, le prix de la terre avait

augmenté en francs courants, sous l'effet de l'inflation et ce rôle de valeur-refuge a continué après 1948. Mais il est vrai que de 1948 à 1959, l'accroissement du prix de la terre paraissait plus lent que l'accroissement de la valeur du capital d'exploitation : dans un certain nombre de cas, ce dernier semblait devoir dépasser la valeur du sol. Ces temps sont bien révolus, et nous sommes revenus à des rapports de l'ordre de 1 à 2,5, la hausse des valeurs foncières en une dizaine d'années, ayant effacé la dévalorisation relative que nous avions connue dans la première moitié du siècle.

Actuellement, la valeur patrimoniale totale des terres agricoles est de l'ordre de trois cents milliards de nos francs, soit trois à quatre fois la valeur de 1948, et plus de deux fois la valeur de 1958. Les fermages ont augmenté plus lentement mais se situent sans doute à près du double des prix d'il y a dix ans et leur tendance à la hausse ne semble pas se ralentir, bien que leurs prix soient « administrés » : la hausse du prix des denrées servant de base au calcul, la substitution des produits animaux au blé dans le calcul, les changements de catégorie des terres et, bien entendu, quelques entorses à la lettre des textes, sous l'effet de la pression de la demande, dans le cas de nouveaux baux, ont permis aux loyers de suivre finalement tant bien que mal, la hausse nominale des valeurs ajoutées par hectare, et, parfois de la dépasser. Il reste que, dans l'ensemble, la rente des fermiers en place est élevée et on sait comment cette rente peut être monnayée illégalement dans certaines régions.

Quoi qu'il en soit, le service des loyers, sur la moitié de la superficie agricole qui est cultivée par des fermiers et métayers atteint sans doute 2 à 3 milliards de francs par an qui représentent un flux monétaire non négligeable issu du secteur agricole et n'y faisant guère retour.

Les achats de terre, par les agriculteurs, représentent annuellement un volume monétaire de même ordre, auquel s'ajoutent les soultes payées par les agriculteurs à leurs cohéritiers. Un flux global peut-être de l'ordre de 7 milliards de francs est ainsi financé annuellement par les agriculteurs et pour l'essentiel, ne fait pas retour à l'agriculture mais alimente des consommations et des investissements de ruraux, qui ne sont pas ou ne sont plus des agriculteurs et, sans doute davantage encore, de citadins. Une partie de ces sommes finance l'accession à la propriété urbaine des migrants. Ce chiffre de 7 milliards est de l'ordre de 20 pour cent du revenu d'exploitation agricole. Cette charge n'est pas, en soi, excessive. Si elle est cependant à prendre en compte avec sérieux, c'est pour les deux principales séries de raisons qui suivent :

En premier lieu, il y a quelque illogisme à ce que l'accélération de la réduction de population agricole active contribue ainsi à réduire la part des revenus

agricoles qu'il est possible d'affecter à la constitution du capital d'exploitation et à des aménagements fonciers. Une affectation qui se ferait plus directement aurait sans doute plus de chances de respecter la logique économique. A titre d'exemple, sur une commune de 3.000 hectares de terres moyennes, les flux liés à notre système juridique foncier représenteraient environ 500.000 francs par an en moyenne dont une faible partie reste dans la commune. Avec des densités de 1 UTH pour 25 hectares, cela représenterait environ 1.200 francs par an et par travailleur agricole, soit, tout de même, nettement plus que les agriculteurs et les communes ne reçoivent au titre des subventions et bonifications d'intérêts en vue de l'aménagement rural, avec, en contrepartie, le fait qu'une fraction de ces flux finance l'installation ailleurs des fils et filles d'agriculteurs amenés à changer de métier et, bien entendu, contribue à grossir l'épargne globale du pays, en particulier sous forme de dépôts bancaires...

Mais l'aspect le plus grave pour les agriculteurs est, bien évidemment, la conséquence des hausses de valeur foncière sur les possibilités d'accès au métier d'agriculteur. Ce n'est pas le lieu de revenir ici en détail sur les mécanismes d'établissement des prix de la terre. Rappelons seulement que sous l'effet conjoint de la hausse de la productivité marginale de la terre pour les exploitations agricoles en place et de l'existence d'autres demandes de terre que celles qui ont pour objet la mise en valeur agricole (usages non agricoles et emploi de la terre comme

valeur-refuge ou spéculative), le prix de la terre s'établit à un niveau qui est de 2 à 4 fois plus élevé que celui qui correspondrait à la capitalisation de sa productivité nette moyenne en agriculture sur la base du taux d'intérêt courant du marché des capitaux. Or, la productivité marginale nette à court et moyen terme tant que l'appareil de production préexistant n'est pas saturé est non seulement croissante avec la taille des exploitations en place pour la presque totalité d'entre elles, mais le phénomène s'amplifie rapidement, de telle sorte que la concurrence entre acheteurs est de plus en plus inégale, selon le volume de fonds propres qu'ils peuvent immobiliser ou, ce qui revient un peu au même, selon l'appareil de production dont ils disposent déjà.

Il n'est pas encore radicalement impossible de devenir chef d'exploitation sans disposer d'importants capitaux propres au départ pourvu que l'on puisse avoir la chance de trouver une exploitation libre de location ou de bénéficier de prêts à d'exceptionnelles conditions de durée et d'intérêt. Même dans ce cas là, cependant, il est préférable de savoir d'emblée que l'on vivra pour enrichir ses héritiers et non pour soi. Il est clair que notre société trouve dans le système juridique foncier un remarquable moyen de concilier l'individualisme économique des agriculteurs et leur mise au service d'objectifs économiques qui ne sont pas les leurs. Il n'est pas impossible que certains puissent imaginer que le système manque de loyauté.

## L'EVOLUTION DES COMPORTEMENTS DE GROUPE DES AGRICULTEURS

Les transformations des conditions de production ont conduit les agriculteurs, aussi bien isolés que groupés à réfléchir profondément sur leur place dans la société qui les englobe. Il n'est pas question ici de rendre compte de tous les problèmes sociaux et politiques qui en ont résulté. Restant principalement sur le terrain économique, résumons quelques traits saillants de l'évolution et, tout d'abord, tentons d'en trouver quelques composantes.

### **Tentative de classification des comportements**

L'attitude des agriculteurs à l'égard de l'évolution technique et économique et de la société industrielle est, on le sait, pleine d'ambiguïtés. Cette ambiguïté se retrouve chez chaque agriculteur considéré isolément ; toutefois, il n'est pas impossible, malgré tout le schématisme de cette classification, de distinguer quatre types principaux de situation, avec tout ce que cela suppose de vision des choses et de tendances fondamentales spontanées.

Un premier groupe est constitué par ceux qui ont beaucoup plus à perdre qu'à gagner au changement : ces conservateurs agrariens sont, en principe, de relatifs privilégiés sur le plan économique qui ont peu le goût ou les moyens d'adopter des modes de production nouveaux ; c'est donc une mentalité de nanti qui les caractérise, sans qu'il faille voir là autre chose qu'une tendance.

Un deuxième groupe est formé de ceux qui ont les moyens et le goût d'adopter les innovations techniques en agriculture mais qui restent sensibles aux difficultés de gestion et aux pertes de situations acquises qu'entraîne la décroissance relative de l'importance du secteur agricole dans l'ensemble de l'économie : hausses de salaires, perte d'influence politique, charge des investissements leur font souhaiter un progrès économique général pas trop rapide, dont ils souhaiteraient qu'il soit principalement le fait d'une agriculture de pointe, dont ils sont les animateurs. Cette classe d'entrepreneurs que l'on pouvait qualifier de capitaliste voit assez clairement

comment doit évoluer le secteur de production agricole mais hésite à en tirer toutes les conséquences sur le plan de l'économie globale.

Un troisième groupe, que l'on pourrait qualifier « d'apprentis capitalistes » a le goût mais seulement une partie des moyens lui permettant d'adopter les innovations techniques et économiques et se rend compte que son sort dépend, à la fois, d'une vive incitation au progrès agricole et du développement du reste de l'économie.

Un dernier groupe, enfin, n'a ni les moyens, ni le goût d'adopter les innovations techniques et sent que les progrès du secteur agricole n'apporteront pas de solutions à une situation médiocre ou même misérable, n'espère le salut que d'une évolution accélérée de l'ensemble de la société.

On pourra, je pense, placer assez facilement le nom de telle organisation professionnelle ou de telle ou telle idéologie derrière chacun de ces quatre groupes. Ce qu'il est utile de relever c'est que ces groupes ont tendance à s'allier entre eux de manière différente selon les types de problèmes en cause. Le premier et le dernier, par exemple, bien que différenciés profondément dans leur vision globale des problèmes, auront tendance à s'opposer aux deux autres lorsque ceux-ci s'allient en vue de faire adopter des mesures favorables à l'accroissement de la productivité agricole ou de hâter la disparition des situations jugées par eux dépassées par l'évolution économique et technique. Ils ont en commun un attachement très strict aux formes traditionnelles de production agricole et une commune hargne à l'égard du « capitalisme » et des « technocrates ». Bien entendu, ils se heurteront violemment pour d'autres questions, telles que par exemple la question des salaires agricoles et ouvriers ou la politique générale de l'État.

Inversement, le premier et le deuxième groupe s'allieront volontiers contre l'interventionnisme étatique s'il leur paraît de nature à gêner le droit d'utiliser librement terre et salariés ou de remettre en cause les avantages acquis en agriculture, alors que le quatrième et le troisième groupe feront volontiers front commun en faveur des interventions sociales de l'État et contre le maintien jugé abusif de droits acquis.

Bien entendu, l'attitude à l'égard des changements ne dépend pas seulement du volume et de la nature de la fortune personnelle. Le niveau d'instruction intervient aussi, qui rapproche, selon le cas, les gens du premier groupe de ceux du second, ou ceux du quatrième de ceux du troisième, et surtout l'âge, les jeunes étant évidemment ceux qui acceptent l'idée des changements les plus radicaux et se trouvent conduits soit à contester qu'il puisse y avoir des solutions purement agricoles, auquel cas ils re-

joignent le troisième et surtout le quatrième groupe, soit à faire confiance à l'action personnelle et rejoignent le deuxième et troisième groupe.

Nous pensons que cette division en 4 groupes est une manière commode de présenter des constances de comportement au sein du monde agricole. Mais l'originalité des vingt ans qui viennent de s'écouler c'est un affaiblissement rapide du premier groupe, un accroissement plus rapide encore des effectifs du quatrième et, surtout du troisième. En outre, un rapprochement sensible des points de vue entre deuxième et troisième groupe semble s'être opéré sous l'effet des causes suivantes :

La première est que l'accélération du développement économique contribue à accroître les difficultés de gestion des entrepreneurs capitalistes et qu'ils sont, dans ces conditions, amenés à réclamer plus énergiquement l'aide de l'État, au nom de la solidarité économique, en même temps que diminue leur confiance dans leur capacité de résoudre par eux-mêmes tous les problèmes de modernisation.

La deuxième c'est que la rationalité de l'économie de marché pénètre ceux qui aspirent à devenir des chefs d'entreprise et les conduit à accepter des échelles de valeur auxquelles au départ ils se sentaient plutôt hostiles.

La dernière enfin est qu'une inflexion socio-politique principalement centrée sur le devenir d'un secteur de production déterminé ne peut que rapprocher ceux qui se préoccupent d'abord d'efficacité au niveau de l'entreprise et débouchent sur les problèmes de solidarité à partir des limites que rencontre l'action isolée du chef d'entreprise.

### **La coopération : la meilleure et la pire des choses**

Le développement de la coopération agricole, à l'amont et à l'aval des exploitations agricoles peut paraître, entre 1948 et 1958 la simple continuation sur sa lancée d'un mouvement largement engagé dès avant la deuxième guerre mondiale. Mais ces décennies ne sont pas la continuation du mouvement précédent seulement. Le mouvement coopératif s'y caractérise par deux nouveautés principales.

La première, c'est que la coopération agricole a pris conscience que son rôle n'était pas seulement de mettre « la grande dimension » au service de la petite exploitation. Il a été aussi d'accélérer le jeu des nouvelles forces économiques, y compris l'accentuation de la compétition entre les entreprises agricoles et même, parfois, de contribuer à la désintégration des responsabilités individuelles des exploitants. De sorte qu'on ne sait ce qu'il faut mettre à son actif, soit d'avoir ralenti l'élimination des entreprises de faible dimension en mettant à la portée de certaines d'entre elles les moyens de se

reconvertir vers des techniques plus productives soit, au contraire, en accélérant la diffusion des techniques plus efficaces, d'avoir entraîné l'aggravation des effets de la concurrence.

La deuxième nouveauté est la difficulté croissante qu'éprouvent ces coopératives à concilier les règles de solidarité et d'égalité avec leur devoir tout aussi primordial qui est de rendre à leurs adhérents le meilleur service économique possible.

A plusieurs reprises s'est faite sentir la tentation de « jeter le bébé avec l'eau sale du bain », soit que le discrédit ait été jeté sur des règles considérées comme désuètes, soit que les efforts d'adaptation à l'économie de marché et de réorganisation en vue d'une plus grande efficacité aient été taxés d'abandon de l'idéal coopératif.

Dans un pays comme le nôtre, qui commence à peine à renoncer aux illusions d'un juridisme présenté comme l'alpha et l'oméga des rapports sociaux, et à ne voir dans le droit que la référence définissant le point de départ du dialogue et exceptionnellement seulement, la règle permettant d'arbitrer les conflits, le pragmatisme économique et technique a eu, et a encore fort à faire pour que les coopérateurs restent fidèles à leur idéal de solidarité, en le concevant non pas comme contradictoire mais indissociable des progrès vers plus d'efficacité. Il est nécessaire pour cela de substituer aux procès d'intention que suscite la peur d'être dupe, une présomption de bonne volonté à l'égard de tous ceux qui entreprennent d'animer des efforts collectifs, et une telle présomption ne peut se fortifier que dans une ambiance où, simultanément, s'améliorent les résultats économiques et ne s'accroissent pas les écarts de revenus.

La difficulté que rencontrent les coopératives agricoles françaises à poursuivre l'un de ces objectifs sans trop perdre de vue le deuxième ne fait que traduire la peine avec laquelle les doctrines économiques arrivent à concevoir les rapports entre efficacité dans la réalisation des objectifs et choix des objectifs, autrement dit entre fins et moyens. Reconnaître que « la fin justifie les moyens », c'est, sans aucun doute, contrairement à une interprétation courante, affirmer que les moyens qu'exigent certaines fins servent à les juger, car nous savons maintenant que la distinction entre fins et moyens est un pur artifice de découpage de la réalité, en vue de la soumettre à quelque volonté de puissance individuelle. Les fins sont toujours les moyens de quelqu'un et les moyens les fins de quelques autres.

Aussi bien, pour si critiquable à divers points de vue, que soit le mouvement coopératif agricole français durant les deux décennies qui viennent de s'écouler et ses oscillations entre l'utopie égalitaire avec ses tentatives anarcho-corporationnistes et le « management », avec ses tentatives d'efficacité

(pour qui ?) à tout prix, on peut le créditer d'avoir apporté la preuve que la contradiction est loin d'être radicale entre accélération du progrès économique et technique et maintien de l'affirmation de principe selon laquelle la dignité de chaque travailleur doit primer les impératifs du profit monétaire. Cette preuve, elle consiste dans le fait que ce mouvement non seulement a largement participé à l'expansion des modes de production plus efficaces et, l'aide de l'Etat aidant, soutenu souvent victorieusement la concurrence des secteurs non coopératifs, mais encore s'est révélé souvent, parce que coopératif, le moyen le plus rapide d'introduire certaines novations dans l'agriculture française.

Nous ne dresserons pas ici un palmarès qui serait nécessairement une image déformée de la réalité. Pour simplement suggérer dans quelles directions il convient de rechercher des exemples, que l'on se pose la question de savoir, région par région, ce que seraient les situations économiques et techniques des exploitations si les organismes coopératifs y étaient absents.

### **Les réflexions sur les structures d'entreprise**

Il y a vingt ans, le conflit entre partisans de la petite exploitation familiale et ceux de la grande exploitation capitaliste efficiente était particulièrement aigu. Et la « synthèse dialectique » que constituait la coopération était, en fait, conçue par les uns comme un simple complément d'une exploitation se suffisant pour l'essentiel à elle-même et par les autres comme un simple changement du mode de gestion des exploitations de grande dimension. Ce manque d'imagination, mis à part quelques précurseurs présents surtout chez les praticiens de l'agriculture, était d'autant plus navrant qu'il était déjà parfaitement clair, aussi bien que les limites exactes de l'activité de production agricole deviendraient de plus en plus floues et que par conséquent la notion même de dimension susceptible de recevoir des définitions de plus en plus variées et que, d'autre part, l'entreprise agricole posait, de toute manière des problèmes techniques d'organisation interne et de décentralisation des décisions dont la solution avait, sur les résultats économiques et sociaux, des répercussions au moins aussi considérables que la valeur de la dimension, quelle que soit la manière de la définir et de la mesurer.

Ce manque d'imagination, cette rigidité doctrinale, n'étaient que le résultat du placage sur un problème qui demandait des solutions économiques et techniques réalistes adaptées à chaque situation sociale locale de préoccupations doctrinales au niveau de la société globale. Nous n'avons pas ici la naïveté de prétendre que des problèmes d'inégalité de revenus et de pouvoir social ne se posent pas dans la campagne française. Nous protestons seulement contre les prétentions abusives de ceux

qui, au nom d'une conception globale de la société, prétendaient définir les solutions économiques et techniques à adopter au niveau des entreprises agricoles pour augmenter la productivité de leur travail et assurer une plus grande équité de répartition des revenus, sans se livrer au travail d'observation, d'analyse et à l'expérimentation nécessaire, et sans se soucier outre-mesure de la situation réelle et de l'opinion des intéressés, sous-estimant pareillement aussi bien les déficiences ou les avantages des systèmes en place, que les difficultés des changements imposés ou les possibilités de changements autonomes. En fait, le mépris conscient ou inconscient du paysan, contre-partie de la non-intégration culturelle du monde paysan à la société dominante conduisait à faire abstraction de ce qui était le plus indispensable à la définition d'une véritable politique de l'entreprise agricole : la connaissance technico-économique d'une part, la solidarité sociale profonde d'autre part.

Sans surestimer ici l'importance statistique de ses militants ni même l'influence que le mouvement a eu sur l'évolution réelle de l'agriculture française, on peut tout de même affirmer qu'il est assez réconfortant d'avoir vu surgir dans notre pays des efforts en vue de rationaliser et d'expliquer, dans un langage accessible à tous, le sentiment que la majorité des jeunes agriculteurs avaient de l'avenir de leur métier. Cette « utopie » à la fois socialisante et libérale que constitue la recherche de structures adaptées à une économie de progrès technique, consciente des solidarités économiques et des nécessaires disciplines de production, mais posant en principe la primauté de la dignité et de la responsabilité de chaque travailleur, les jeunes agriculteurs n'ont sans doute pas été les premiers à la rechercher et à tenter d'en formuler les règles. Mais c'est sans doute la première fois qu'une telle utopie, a pu, à la fois, représenter les aspirations effectives d'une telle masse d'entrepreneurs et de travailleurs et se targuer de réussites qui, pour incomplètes et partielles qu'elles soient restent indéniables : courage, patience, tolé-

rance, il se pourrait bien que ces vertus paysannes fassent plus pour la création d'une économie adaptée aux aspirations humaines que la virtuosité intellectuelle alliée à la rigueur de l'organisation.

### Conclusion provisoire

Ces vingt années ont vu un pays qui se croyait profondément paysan transformer son agriculture de telle sorte que ce pays s'effraie de ne plus se reconnaître dans ce qu'il croyait être lui. Et l'effondrement des anciens mythes laisse le champ libre à l'apparition de nouveaux mythes qui pourraient se révéler tout aussi pernicieux.

Oubliant que cette transformation a d'abord été faite par et pour des paysans, on voudrait opposer selon des clivages faciles telle sagesse à telle audace, telle richesse à telle pauvreté et tout expliquer à partir de là. Sans doute, les inégalités sont souvent criantes, le cynisme de la défense des intérêts trop souvent écœurants. Mais autant il est utile de dénoncer et les inégalités et les mystifications intéressées, autant il convient de se méfier des descriptions manichéennes et des solutions miracles. L'égoïsme professionnel de l'agriculture peut sembler voyant à beaucoup de citadins. Il faut quand même rappeler qu'exprimés en heure de salaire ouvrier, tous les prix agricoles à l'exception de certaines viandes de bovin, ont très fortement baissé en vingt ans, que les Français ont réduit de 50 % (aide de l'Etat à l'agriculture incluse) la part du revenu national qu'ils consacrent à la rémunération des facteurs de production agricole, et que, somme toute, un pays qui a pu se permettre le luxe de mettre sur pied un instrument efficace (!) de destruction de fruits et légumes est un pays où les agriculteurs ne sont pas restés inactifs ! Un tel aboutissement prouve certes que tout ne va pas pour le mieux. Il est cependant préférable au cas des pays pour lesquels, si destruction il y a, elle n'a rien à voir avec le désir de combattre l'abondance sur les marchés intérieurs.